

Georges Hautecler

LA VIE RELIGIEUSE DES PRISONNIERS DE GUERRE BELGES (1940-1945)

FAITS ET DOCUMENTS

Le III^e Reich d'Hitler était foncièrement antichrétien. D'autre part, il était lié par la convention de Genève du 27 juillet 1929, signée par l'Allemagne.

L'article 16 de cette convention stipule :

« Toute latitude sera laissée aux prisonniers de guerre pour l'exercice de leur religion, y compris l'assistance aux offices de leur culte, à la seule condition de se conformer aux mesures d'ordre et de police prescrites par l'autorité militaire.

Les ministres d'un culte, prisonniers de guerre, quelle que soit la dénomination de ce culte, seront autorisés à exercer pleinement leur ministère parmi leurs coreligionnaires ».

Il a semblé intéressant d'examiner la manière dont le III^e Reich appliqua cette convention aux prisonniers de guerre belges.

LES SOURCES

La présente étude s'appuie sur les documents suivants. Tout d'abord sur les rapports officiels établis par la délégation du service de liaison avec les prisonniers de guerre belges, dirigés par le comte T'Serclaes, qui fonctionna de juin 1942 à septembre 1944 (60 rapports). Suivent les rapports confidentiels établis par deux membres de cette délégation : le lieutenant-médecin Van Doornick (officier d'active) et le sous-lieutenant de Callatay

(officier d'active). En tout 17 rapports. Ces deux sources ont l'avantage de nous donner des renseignements contemporains sur la situation et sont donc de grande valeur. La troisième source est constituée par les réponses à une enquête auprès des anciens hommes de confiance, entreprise par le Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale en 1970 et 1971 (43 rapports).

Enfin, au sujet de l'activité de l'aumônerie belge, ont été utilisés les papiers du professeur Henri Haag soit, le rapport n° 1 de l'aumônerie des prisonniers de guerre et de leurs familles, intitulé « Un an d'activité : 1^{er} juin 1942-31 mai 1943 ». Ce rapport n'est pas daté, mais a été établi en juin 1943, car on y fait allusion dans un document de juillet 1943. Egalement quatre Bulletins des dirigeants : n° 4 du 1^{er} mars 1943 ; n° 5 du 1^{er} mai 1943, n° 6 du 15 juillet 1943 et n° 8, non daté, ainsi que le livre d'Henri Haag consacré à l'Eglise belge de 1940 à 1945 (1).

La situation est examinée par Stalag (2) et Oflag (2) successivement.

*

**

LA VIE RELIGIEUSE DANS LES STALAGS

Au *Stalag I A*, à Stablack en Prusse orientale, il y a, en juin 1940, environ 23.000 Belges. D'après dom Robert Durieux (3) :

« ...Nous étions 21 prêtres belges. Le dimanche 16 juin 1940, un aumônier militaire allemand vint dire la messe au camp. Par la suite nous sommes rejoints par 47 prêtres français. A partir du 1^{er} septembre 1940, un prêtre belge et un français sont désignés pour la messe du dimanche. Dans les Kommandos, il n'y a pas de service religieux ».

Mais cette situation favorable au camp central se modifie rapidement par le rapatriement de 19 des prêtres belges en qualité de membres du personnel sanitaire et il ne reste au Stalag que dom Robert Durieux et un vieux prêtre wallon. Ce dernier meurt en exil et dom Robert Durieux est rapatrié au début de 1942. Les prisonniers de guerre flamands ayant été rapatriés de septembre 1940 à mars 1941, il ne reste donc au Stalag I A qu'environ 7.000 prisonniers de guerre wallons ou bruxellois et pas un prêtre belge. Heureusement, parmi les aspirants et militaires subalternes français, il y a de nombreux prêtres qui assurent l'assistance religieuse aux Belges.

(1) Henri HAAG, *Rien ne vaut l'honneur, L'Eglise belge de 1940 à 1945*, Editions universitaires, Les Presses de Belgique, 163, rue du Trône, Bruxelles, 1946, 207 pages.

(2) *Stalag* : abréviation pour *Stammlager*, camp de base pour sous-officiers, caporaux et soldats.

Oflag : abréviation pour *Offizierlager*, camp pour officiers.

(3) Dom Robert DURIEUX, article en néerlandais, paru au numéro d'avril 1942 de la revue mensuelle de la Croix-Rouge de Belgique, sous le titre : *Het moreel in de Stalags*.

Dans sa lettre du 30 août 1970 à l'auteur, Georges Smets, ancien homme de confiance principal du Stalag I A, précise :

« Il est exact qu'il y avait de nombreux prêtres parmi les aspirants français. Toutefois pour nous, Belges, c'est aux prêtres français qui se trouvaient sans grade dans les rangs de la troupe que nous devons le plus de reconnaissance.

Les abbés Duben (aumônier en chef des Belges), Bioget et Desreumeaux, l'abbé Prenel de Tilsit, laissèrent un souvenir inoubliable... Les prêtres aspirants, à quelques exceptions près, étaient plus aspirants que prêtres. On discernait chez certains un esprit de caste ».

Il résulte des différents témoignages recueillis que le service religieux est organisé comme suit : au camp central, messe journalière et dans les Kommandos environ une messe par mois. Il y a des exceptions. Pittoorn du Kommando de Schichau signale qu'il n'y avait aucune vie religieuse dans son Kommando et, d'après Pierson, il en était de même au Kommando de Schlossberg-Parosken. Par contre, à Insterburg, d'après Coquelet, les prisonniers de guerre bénéficiaient d'une messe chaque dimanche à l'église catholique locale. Il en était de même pour les Kommandos de la ville de Königsberg.

Au *Stalag II B*, à Hammerstein (environ 900 Belges), le service religieux est assuré par des prêtres français.

Albert Leblanc, du Kommando 914 à Hohenborn, a des paroles très sévères sur la conduite des prêtres belges (4) :

« Au début de notre captivité, lors de l'arrivée de quelques milliers de soldats belges, tous les prêtres belges, couverts par leur fameux brassard rouge d'infirmier, ont résolument et à toute vitesse, abandonné des milliers de camarades belges à leur sort, privés de toute vie spirituelle et cela pour rentrer se planquer au plus tôt dans leurs paisibles paroisses ou couvents... Ces faits frôlaient de près la lâcheté. C'étaient des prêtres français qui s'occupaient spécialement des Belges. Leur courage a toujours vivement impressionné nos hommes ».

Au *Stalag II C*, à Greifswald (environ 5.900 Belges), il y a un prêtre belge, l'abbé Michel, vicaire à Couthuin, resté volontairement en captivité et il y a un autre prêtre belge au Kommando 11-138. Ces deux Belges sont aidés par des prêtres français, mais ils éprouvent des difficultés à se rendre dans les Kommandos.

Au *Stalag IV A* à Hohnstein (environ 2.000 Belges), le service religieux est assuré par des prêtres français. Le Kommando de la Palmstrasse à Dresden signale n'avoir eu aucune messe durant toute la captivité.

Au *Stalag IV B* à Mühlberg (environ 25 Belges), le service religieux est assuré par des prêtres français. D'après la commission T'Serclacs, suite à

(4) Lettre du 6 mars 1971 à l'auteur. Au sujet des raisons de la conduite des prêtres belges, voir le point 1 des conclusions.

sa visite des 23, 24 et 25 août 1943, « les Kommandos reçoivent au moins une fois par mois la visite d'un aumônier français ». Raymond Binet cependant, du Kommando de Dippoldiswalde, signale n'avoir assisté qu'à une seule messe durant toute sa captivité.

Au *Stalag IV C* à Wistriz (540 Belges), des prêtres français assurent le service religieux et s'efforcent de célébrer la messe au moins une fois par mois dans les Kommandos.

Au *Stalag IV F* à Hartmannsdorf (environ 370 Belges), même situation, ainsi qu'au *Stalag V A* à Ludwigsburg (environ 400 Belges).

Au *Stalag V B* à Villingen (environ 1.550 Belges), les Kommandos se plaignent à la commission T'Serclaes de ne jamais recevoir la visite d'un prêtre. Fernand Gilles se plaint de la conduite des médecins et des prêtres belges. D'après lui ceux-ci (5) :

« avaient abandonné leurs frères captifs à leur sort incertain. Certes, la plupart de ces prêtres et médecins avaient été libérés par ordre de leurs gardiens, mais certains autres s'étaient empressés, parfois avec complicités, de profiter de circonstances fortuites ».

Au *Stalag VI A* à Hemer (environ 1.300 Belges), un prêtre français assure le service religieux.

Au *Stalag VI C* à Bathorn (environ 1.350 Belges), des prêtres français assurent le service religieux. Marcel Daspremont déclare qu'à son Kommando n° 29, il recevait tous les deux mois la visite d'un aumônier français, tandis que Ch. Remience déclare qu'à son Kommando de Schapen, ils étaient autorisés à se rendre le dimanche à l'église paroissiale.

Au *Stalag VI D* à Dortmund (environ 650 Belges), le service religieux est assuré par 37 prêtres français. Ces derniers s'efforcent de rendre visite au moins une fois par mois dans chaque Kommando.

Au *Stalag VI F* à Bocholt (environ 730 Belges), le service religieux est assuré par des prêtres français, quatre au camp central et 44 dans les Kommandos.

Au *Stalag VIII A* à Gorlitz (environ 4.400 Belges), 26 prêtres français (trois au camp et 23 en Kommando) assurent le service religieux.

Paul Hennaut du Kommando 382 à Hirschberg (22 Belges) déclare n'avoir assisté à aucun service religieux durant toute la captivité.

Au *Stalag VIII C* à Sagan (environ 500 Belges), les Kommandos belges se plaignent les 4, 5 et 6 novembre 1942, de ne jamais recevoir la visite d'un prêtre. Le comte T'Serclaes demande aux autorités allemandes du camp

(5) Fernand GILLES, *Le Mont des Vaches*, éditeur Fernand Gilles, Jodoigne, 1967, 134 pages, 6 photos. L'extrait ci-dessus provient de la page 47.

d'autoriser la visite de prêtres français dans les Kommandos belges, ainsi qu'il est pratiqué dans les autres Stalags.

Au *Stalag IX A* à Ziegenhayn (environ 850 Belges), le service religieux est assuré par des prêtres français.

Au *Stalag IX C* à Bad-Sulza (environ 680 Belges), le service religieux est assuré par 30 prêtres français. Le 13 novembre 1942, l'homme de confiance principal belge demande à la commission T'Serclaes pour que les prêtres français puissent visiter les Kommandos belges.

Au *Stalag X A* à Schleswig (environ 3.100 Belges), d'après Georges De Cocker, du Kommando de Brusbüttelkorg ⁽⁶⁾ : « Au point de vue religieux, l'activité est nulle. Il nous était interdit de pénétrer dans n'importe quelle église ».

Au *Stalag X B* à Sandbostel (environ 1.710 Belges), sur quatre Kommandos visités les 11 au 14 décembre 1942, aucun ne reçoit la visite d'un prêtre. Jean Demanet du Kommando 155 témoigne ⁽⁷⁾ :

« Au point de vue religieux, ce fut le plus grand dénuement. Sur nos cinq ans de captivité, nous avons reçu en tout et pour tout la visite de deux aumôniers catholiques : la première fois ce fut un vicaire français et la seconde fois un ancien missionnaire français ».

Un seul prisonnier de guerre, Jean Saint-Remy, signale qu'à son Kommando 379 de Pattensen, on recevait régulièrement la visite d'un prêtre, qui disait la messe et distribuait la communion.

Au *Stalag X C* à Nienburg (environ 2.450 Belges), il y a un prêtre belge au Kommando 374, l'abbé Moreau du diocèse de Malines, qui y restera jusqu'à la fin de la captivité. Il y avait de nombreux Kommandos où, d'initiative, on disait la prière du soir en commun.

Dans une lettre de 1972 à Luc Somerhausen, un ancien prisonnier de guerre fait part de son amertume :

« ...Tous les membres du clergé (belge) avaient trouvés bon de se faire rapatrier comme sanitaires. C'était certes leur devoir strict. Mais peut-on concevoir qu'aucun d'entre eux n'ait éprouvé le besoin de rester derrière les barbelés pour donner une aide spirituelle à ses camarades et concitoyens ? J'ai conservé de cette situation un souvenir amer et désabusé qui me fait admirer encore plus le rôle joué par les prêtres français ».

Au *Stalag XI A* à Altengrabow (environ 4.550 Belges), tous les Kommandos visités par la commission T'Serclaes en 1943 signalent l'absence totale de vie religieuse.

(6) Témoignage de De Cocker en date de février 1971.

(7) Témoignage de Demanet en date du 16 janvier 1971.



Au *Stalag XI B* à Fallingbostel (3.800 Belges), il y a 260 Belges au camp central, le reste étant réparti dans 530 Kommandos : 158 Kommandos n'ont qu'un Belge ; 98 n'ont que deux Belges (quatre de ces Kommandos jouissent de la présence permanente d'un prêtre) ; 59 comptent trois Belges (trois d'entre-eux ont la présence d'un prêtre) ; 29 comptent quatre Belges (trois d'entre-eux ont un prêtre) ; 90 comptent de cinq à dix Belges (15 d'entre-eux ont un prêtre) ; 54 ont de 10 à 20 Belges (15 d'entre-eux ont un prêtre) ; 18 ont de 20 à 70 Belges (9 d'entre-eux ont un prêtre). Le Kommando 893 compte 820 Belges et dispose de deux prêtres, dont un est Belge (non identifié).

L'aumônier des Belges est l'abbé Claude Bertin, professeur au petit séminaire de Bastogne, qui a renoncé à sa libération comme sanitaire. C'est cependant sur les prêtres français que repose surtout l'assistance religieuse aux prisonniers de guerre belges.

Au *Stalag XII A* à Limburg (environ 525 Belges), le service religieux est assuré par des prêtres français. L'aumônier principal demande, le 25 janvier 1943, d'intervenir pour que les aumôniers disposent de plus de facilités pour se rendre dans les Kommandos. Certains Kommandos n'ont aucun service religieux.

Au *Stalag XII D* à Trier (environ 170 Belges), le service religieux, assuré par des aumôniers français, ne donne lieu à aucune remarque.

Au *Stalag XIII A* à Sülzbach (environ 1.800 Belges), le service religieux est assuré par 52 prêtres français.

D'après Léon Pierard du Kommando n° 1.248 d'Ochsenfurt-am-Mein⁽⁸⁾ :

« Au début de la captivité nous assistions à la messe célébrée par un prêtre catholique allemand dans l'église de la localité... Dans la suite ce fut interdit, et la messe fut célébrée par un prêtre français occupé dans un Kommando de la localité ».

Au *Stalag XIII B* à Weiden (environ 2.000 Belges), le service religieux est assuré par des prêtres français. Joseph Dethioux du Kommando 1.329 de Speinshart, donne le témoignage suivant⁽⁹⁾ :

« En 1940, à notre arrivée dans ce village très catholique, nous avons eu la chance d'avoir un *Feldwebel* très chrétien et nous allions à la messe tous les dimanches. Le curé disait une messe spéciale pour nous et les quelques Polonais qui nous avaient précédés en captivité, à 11 heures. Nous allions à la messe en rangs et en ordre.

Plus tard, nous avons eu un second *Feldwebel* qui était indifférent au point de vue religieux : ceux qui voulaient aller à la messe y allaient, liberté complète sur ce point.

(8) Témoignage de Pierard en date du mois de février 1971.

(9) Témoignage de Dethioux en date du 22 novembre 1970.

Notre troisième *Feldwebel* était un athée, adversaire des offices religieux, qui trouvait bon de faire un appel et une inspection un quart d'heure avant l'office et ceux qui n'étaient pas en règle avaient leur messe supprimée. Le curé toutefois est intervenu en notre faveur, et tout est rentré dans l'ordre.

Cependant, de sa fenêtre, le *Feldwebel* notait les noms de tous ceux qui se rendaient à la messe et, l'après-midi, toutes les corvées étaient pour eux. Les lettres arrivées le samedi, il ne nous les remettait que le mardi, en représailles pour notre assistance à la messe.

Cela c'était en 1940-1941. Par après, il nous fut interdit d'aller à la messe au village et, tous les mois, nous avions une messe dite par un aumônier français dans un Kommando voisin (5 kilomètres), puis ce fut dans une cave de brasserie. L'aumônier venait le samedi soir. Il disait la messe le dimanche à 10 heures, allait dîner chez l'un ou l'autre fermier, parcourait 10 à 12 kilomètres pour une seconde messe l'après-midi dans un autre Kommando et rentrait alors au Stalag pour une troisième messe le soir ».

Au *Stalag XIII C* à Hammelburg (environ 4.700 Belges), le service religieux est assuré par 56 prêtres français. Malgré ce grand nombre de prêtres, tous les Kommandos ne sont pas desservis. Le Kommando 1.092 d'Obersfeld ne reçoit jamais la visite d'un prêtre ; le Kommando 1.595 de Sondheim-vor-der-Rhön renseigne une messe célébrée durant les cinq années de captivité.

Alfred Belfroid du Kommando 1.293 renseigne ⁽¹⁰⁾ :

« Vie religieuse très déficiente ; une messe par mois et pas tous les mois. Je me rappelle très bien avoir une année fait nos Pâques le 15 août (communion sans confession) ».

Au *Stalag XIII D* à Nürnberg-Langwasser (environ 1.200 Belges), des prêtres français assurent le service religieux. Les 11 Kommandos visités le 25 juillet 1944 par le comte T'Serclaes ont tous la possibilité d'assister à la messe au moins une fois par mois. D'après Charles Balland du Kommando n° 1.336 de Ittling ⁽¹¹⁾ :

« De 1940 à 1941, le curé de la paroisse célébrait à 8 heures 30 une messe pour les prisonniers de guerre. Par après, ces messes furent interdites et ce fut un aumônier français qui venait de temps à autre célébrer la messe au Kommando même ».

D'après Pierre Titeux, du Kommando 877, la situation était la suivante ⁽¹²⁾ :

« Notre situation au point de vue religieux était nulle. Il nous était interdit de fréquenter les églises... Il est arrivé trois ou quatre fois qu'un prisonnier de guerre français (prêtre) est passé par notre région et a célébré la messe dans un village voisin. Nous avons pu y assister en faisant le déplacement ».

(10) Témoignage de Belfroid en date du 20 décembre 1970.

(11) Témoignage de Titeux en date du 26 janvier 1971.

(12) Témoignage de Balland en date du 31 août 1970.

Au *Stalag XVII A* à Kaisersteinbrück (environ 800 Belges), le culte est assuré par 26 prêtres français. Jacques Florence nous restitue quelle fut la situation dans ce Stalag aux débuts de la captivité (13) :

« En 1940, les catholiques parmi nous eurent deux ou trois fois la consolation d'assister à une messe dite dans le réfectoire par un aumônier militaire allemand. L'accès des églises publiques nous était interdit, même accompagnés de sentinelles. Il nous fut permis de communier, mais pas de nous confesser. L'absolution générale était donnée à tous et le sacrifice de la messe commençait sous l'œil sympathisant, indifférent ou goguenard d'une seule sentinelle mise en faction non loin de l'autel, sans doute pour surveiller les gestes et les paroles du célébrant...

Au début de 1941, on voit dans nos logements surpeuplés et sales, briller tôt le matin, bien avant l'arrivée des sentinelles pour le réveil, dans un coin obscur où sont réunis une poignée de courageux, une veilleuse posée sur une table ou sur un appui de fenêtre occultée. Un prisonnier fait face devant cette pauvre flamme à un crucifix minuscule. C'est un prêtre qui officie en secret. L'exercice du culte par les prêtres prisonniers n'est pas encore autorisé... Toute manifestation religieuse nous est interdite aussi, le soir, après la fermeture des portes, les dévots se rassemblent pour la récitation du chapelet ou pour une lecture spirituelle ou un entretien moral. Et le lendemain matin, on retrouvera les mêmes dans leur atmosphère de catacombes ».

Au *Stalag XVII B* à Gneixendorf (environ 3.000 Belges), le culte est assuré par des prêtres français, mais de nombreux Kommandos ne reçoivent leur visite que très irrégulièrement.

Il existe sur un Kommando agricole de ce Stalag un document particulièrement intéressant et détaillé. Il s'agit du journal de captivité rédigé par Jean Cleeremans, licencié en droit et en notariat, sergent candidat sous-lieutenant de réserve au 1^{er} régiment de carabiniers, rapatrié le 11 janvier 1941 comme Flamand. La rédaction de ce journal a été achevée le 13 mars 1941, au moyen de notes prises au jour le jour. Le voici.

« Dimanche 30 juin 1940 : Stalag XVII B.

A côté du camp se trouve une caserne. C'est dans la cour de celle-ci qu'une messe sera dite à notre intention par le curé du village. Ceux qui le désirent sont conduits en rangs par des sentinelles sans armes... La cour est trop petite et il faut refuser du monde à la communion. La messe est chantée par des Polonais. Des Allemands nous demandent si nous sommes tous catholiques.

Dimanche 7 juillet :

La messe a lieu au même endroit que le dimanche précédent. Le commandant du camp, le général Schaffer en personne, assiste à la cérémonie. La chorale est composée d'infirmiers belges, les Polonais ayant quitté le camp hier.

Dimanche 14 juillet : Kommando de Pyrrha Sint-Polten :

A 10 heures 30 a lieu la messe au village et on nous permet d'y assister du haut du jubé.

(13) Manuscrit inédit de Jacques FLORENCE, sous le titre *Untermenschen*, relatant toute sa captivité, 276 pages dactylographiées.

Dimanche 21 juillet :

Du fond de l'église, nous assistons à la grand-messe. C'est, paraît-il, la fête du village et le curé fait un beau sermon sur Sint-Margareth, patron du village.

Dans l'après-midi, je m'installe devant le *Lager* sur la place du village, et muni d'une grammaire italo-allemande, je me mets à étudier. Je m'en tire assez aisément grâce au latin et c'est en cette dernière langue que je m'adresse au curé qui vient de passer pour lui demander de pouvoir lui servir la messe. C'était évidemment du latin de cuisine. J'ai dû à peu près lui dire : *Ego possum servire missam vobis*. Il en fut enchanté et me donna rendez-vous pour dimanche prochain.

Dimanche 28 juillet :

Très tôt le matin, le curé se promène sur la place. Je l'accoste et lui demande s'il ne serait pas possible de communier. Il demande la permission à l'*Unteroffizier* et celle-ci m'est accordée. Il n'y a personne à l'église et pour moi seul a lieu la cérémonie de la communion. A 9 heures 45 a lieu la messe pour les Belges. En effet, des instructions sont arrivées aux termes desquelles il est interdit aux prisonniers de guerre d'assister à un office auquel les habitants prendraient part. Une sentinelle est postée à la porte dans le porche pour interdire l'accès (aux civils) et mes camarades prennent place dans les stalles, tandis que je vais rejoindre le pasteur dans sa sacristie. Nous commençons à nous comprendre. Je parle un jargon où l'allemand et le latin font bon ménage ; le curé lui y ajoute quelques mots d'italien...

J'allume les cierges et la cérémonie commence. Je manie plus aisément la clochette que les instruments de labour... Les prières au Saint-Esprit sont ici pareilles à ce qu'elles sont dans le monde entier, aussi immuables, aussi belles, aussi consolantes⁽¹⁴⁾. L'office terminé le curé m'offre un morceau de gâteau divertit de son déjeuner.

Dimanche 4 août :

Je vais servir la messe des prisonniers. Le curé, malgré mes protestations, se sent encore obligé de me donner un paquet de cigarettes.

Dimanche 11 août :

La messe a lieu à l'heure habituelle. Environ les deux tiers des prisonniers de guerre du Kommando y assistent.

Jeudi 15 août :

L'Assomption n'est plus un jour férié en Autriche depuis son incorporation au III^e Reich. Sept hommes sur 37 obtiennent cependant jour de repos.

Dimanche 25 août :

La messe a lieu à l'heure habituelle. Le brave curé m'informe toujours des bombardements que l'Allemagne a subi durant la semaine.

Dimanche 1^{er} septembre :

Les Belges de Schauching et les Français d'un camp voisin viennent assister à notre messe.

Dimanche 15 septembre :

A sept heures a lieu pour nous la distribution de la communion. Le Souverain Pontife a accordé aux prisonniers de guerre la faculté de communier sans confession.

A 9 heures 45 a lieu la messe. Le curé me fait encore cadeau d'un paquet de cigarettes.

(14) Remarquons ici que ce jugement ne serait plus vrai à l'heure actuelle, où la liturgie en langue locale a remplacé la liturgie latine universelle.

Dimanche 6 octobre :

Cette fois ce sont des brioches que m'apporte le curé. Il a vraiment de la sympathie pour les Belges, qui sont à ses yeux les meilleurs des hommes. « Aujourd'hui vous êtes vaincus, dit-il, mais Dieu ne voudra pas qu'il en soit toujours ainsi. Il arrivera un jour où les rôles seront inversés ».

Dimanche 18 octobre :

Suite au départ du vicaire, le curé est dans l'impossibilité de dire la messe pour les prisonniers.

Dimanches 20, 27 octobre et 3 novembre : pas de messe.

Dimanche 10 novembre :

Le curé distribue la communion aux prisonniers. Malheureusement, il n'est pas encore possible d'assister à la messe.

Dimanche 8 décembre :

Le curé distribue la communion aux prisonniers.

Mardi 24 décembre (vigile de Noël) :

Par suite de l'occultation, la messe de minuit a lieu à 17 heures 30, mais aucun prisonnier ne peut y assister.

Dimanche 5 janvier, au Stalag XVII B :

A 8 heures, il y a messe dans le logement, dite par un aumônier des Flandres qui fait un beau sermon en flamand ». (fin du manuscrit).

Ce document nous montre la dégradation rapide de la situation religieuse des prisonniers de guerre belges au Kommando agricole de Pyrrha en la catholique Autriche. Les deux premiers dimanches, ils peuvent assister à la messe avec les villageois, solution la plus logique ; les douze dimanches suivants, ils ne peuvent assister qu'à une messe spéciale, réservée aux prisonniers ; puis ils n'ont plus de messe du tout, même à Noël.

Au *Stalag XVIII A* à Wolfsberg (environ 650 Belges), le service du culte est assuré par des prêtres français. Le 14 juillet 1943, les Belges des Kommandos de la région de Judenburg demandent à recevoir la visite d'un prêtre.

Au *Stalag XX A* à Thorn (environ 140 Belges), le service du culte est assuré par trois prêtres français.

Au *Stalag XX B* à Marienburg (environ 500 Belges), un aumônier belge, l'abbé Piton, s'occupe de ses compatriotes.

Au *Stalag 398* de Puppig (environ 1.000 Belges), 26 prêtres français assurent le service religieux dans les Kommandos.

LA VIE RELIGIEUSE DANS LES OFLAGS

Examinons successivement la situation dans les différents Oflags réservés aux officiers belges.

A l'*Oflag VII B* à Eichstätt (912 officiers au 10 juillet 1942), le culte est assuré par un aumônier, l'abbé Jean David, et deux infirmiers prêtres,

le sergent-infirmier De Flandre et l'infirmier Valet. Un second aumônier, l'abbé Keutgen, décéda en 1941. Au sujet de la vie religieuse dans cet Oflag, l'abbé David apporte le témoignage suivant (15) :

« En ce qui regarde mes compagnons et moi, notre tâche n'a pas été entravée, mais plutôt facilitée. On m'a permis de me rendre périodiquement au séminaire de la ville pour m'y procurer linge, vin et hosties. Comme aumôniers militaires nous avions des valises-chapelles et cela nous permettait, alors que la concélébration n'était pas permise, de dire chacun la messe en particulier et tous les jours... Nous avions un local convenable pour y célébrer les offices et entendre les confessions. Nos sermons devaient être écrits et passer à la censure avant d'être prononcés, mais nous n'étions pas trop surveillés... Nous avions à peu près toute liberté pour organiser des cérémonies religieuses, des conférences, des cours même ».

A l'Oflag VIII C à Juliusburg (431 officiers au 18 août 1942), il y avait deux aumôniers : l'abbé Charles Gilet et le père Schmicrat, jésuite.

A l'Oflag IX A/Z à Rothenburg-am-Fulda (365 officiers au 3 juillet 1942, il y avait un aumônier, l'abbé Joseph Kempeneers, aumônier divisionnaire d'active. Il y eut jusqu'au début de 1941, un second aumônier, le père Grosjean, jésuite et bollandiste, mais il fut rapatrié comme malade.

Lorsque, le 24 août 1942, les Allemands regroupèrent à l'Oflag XD de Fischbeck tous les officiers belges des Oflags VII B, VIII C et IX A/Z, ce camp disposait donc de trois aumôniers et d'un brancardier-prêtre : les aumôniers Kempeneers, David et Gilet et le brancardier Valet. Le père Schmicrat avait été rapatrié d'office par les Allemands comme indésirable et le sergent-infirmier De Flandre était décédé en 1942. A partir du 24 août 1942, la plupart des officiers belges prisonniers sont répartis entre deux grands camps : les Oflags XD à Fischbeck et II A à Prenzlau. Ce dernier camp qui avait réuni très tôt les officiers belges de Tibor et de Wolfsberg (Oflag XVIII B), possédait deux aumôniers, les abbés Allard et Kerremans.

Lorsque les autorités allemandes, le 23 juin 1943, regroupèrent les officiers de réserve belges à Fischbeck (1.761 officiers au 1^{er} décembre 1943) et les officiers d'active à Prenzlau (2.617 officiers au 1^{er} novembre 1943), ce qui entraîna le mouvement de 906 officiers de réserve de Prenzlau vers Fischbeck et de 918 officiers d'active de Fischbeck vers Prenzlau, les aumôniers restèrent respectivement dans leurs camps et la situation demeura inchangée jusqu'à la libération en 1945. Il y eut également des officiers belges dans des Oflags de représailles à Colditz, puis Lübeck, mais la situation religieuse dans ces camps ne nous est pas connue en détail, car ils ne contenaient pas de prêtres belges. Le service religieux était assuré par des prêtres français.

La vie religieuse dans un Oflag a été magnifiquement décrite par l'au-

(15) Lettre du 17 octobre 1971 du chanoine David à l'auteur.

mônier Kempeneers dans un délicieux petit livre ⁽¹⁶⁾ débordant d'optimisme, comme son auteur d'ailleurs. Il est consacré à l'*Oflag XD* de Fischbeck.

Pour l'*Oflag II A* de Prenzlau, nous disposons d'un article écrit par l'aumônier Allard ⁽¹⁷⁾.

Comme on peut aisément le constater, la situation au point de vue religieux est beaucoup plus favorable dans les *Oflags* que dans les *Stalags* et surtout dans les Kommandos.

ACTIVITE DE L'AUMONERIE BELGE

Le manque d'un organisme de liaison avec les quelques prêtres belges restés en Allemagne et les prêtres français s'occupant des Belges, se fait cruellement sentir. C'est pourquoi est créé en Belgique, le 1^{er} juin 1942, l'aumônerie des prisonniers de guerre et de leurs familles. La direction en est confiée à l'aumônier Verbruggen, aidé d'un comité d'officiers restés en Belgique ou rapatriés : les commandants Jacques de Dixmude et Alexandre, le capitaine Gailly, le professeur Lavalleye de l'université de Louvain. Dans la suite s'y ajoutent le révérend père Rullens et le capitaine Tilman, ainsi qu'un comptable, monsieur Colot.

L'aumônerie tente de repérer dans chaque Kommando dépourvu de prêtre un correspondant auquel elle fournit des directives, des livres et brochures religieuses, en vue d'une action spirituelle sur ses camarades. Elle atteint directement 587 Kommandos, d'autres par l'intermédiaire de l'homme de confiance principal du Stalag. Les correspondants reçoivent la brochure du chanoine Simons, *Sens de la souffrance* et les messages de Noël et de Pâques des évêques de Belgique.

A la date du 31 mai 1943, l'aumônerie belge a déjà envoyé dans les camps et Kommandos : 21.229 livres de prières, 48.019 évangiles, 75.000 messages de Noël, 75.000 messages de Pâques, 76.616 images diverses, 16.336 chapelets, 15.182 médailles, 340 crucifix, 536 bouteilles de vin de messe, 276.117 hosties, 8 valises-autels, 60 kilos d'encens, 256 linges d'autel, 9 ornements d'autel, 2 ostensoirs, un ciboire, 520 crèches de Noël, 27.187 livres (principalement religieux), 3.205 chansonniers, 695 pièces de théâtre, 3 phonos, 10 nécessaires de décoration de chapelles, 1.577 cierges et bougies.

Comme l'aumônerie a fonctionné jusqu'au début de septembre 1944, on se rend compte de l'ampleur de l'aide apportée aux prisonniers de guerre.

(16) J. KEMPENEERS, *La vie dans un Oflag*, Editions J. Duculot, Gembloux, 1946, 99 pages et 20 dessins de J. Marchal.

(17) A. ALLARD, *La vie profonde des Oflags*, revue « Le guetteur wallon », n° 3, 1970, pages 7 à 10.

LA FERVEUR DES PRISONNIERS

On constate un renouveau chrétien profond chez un certain nombre de prisonniers de guerre et, en général, la foi des Belges est édifiante. Les grandes fêtes liturgiques sont célébrées avec un éclat tout particulier. L'aumônier français Gauthier du *Stalag VIF* écrit, le 14 novembre 1942 :

« Il n'y a ici qu'un tout petit nombre de Belges, mais je suis heureux de pouvoir rendre témoignage à leur entrain, à leur esprit de camaraderie et à leur foi ».

Néanmoins les difficultés et surtout la longueur de l'épreuve causent du découragement, de l'amertume, de la lassitude, qui ne sont pas sans atteindre la vie religieuse. J. Lefebvre du *Stalag IV B* écrit :

« L'épreuve aura été d'importance pour tous, et pour un certain nombre, elle n'aura pas été salutaire ».

C'est surtout dans les Kommandos qui ne reçoivent que rarement ou pas du tout la visite d'un prêtre que la situation est grave. Dans une lettre de septembre 1942, l'abbé Michel du *Stalag IIC* écrit :

« Presque tous les jours, des prisonniers belges revenant de leurs Kommandos viennent spontanément m'exposer leurs doléances au sujet de l'insuffisance ou de l'inexistence du service religieux. La question est excessivement grave : des milliers d'hommes sont privés pendant de longs mois de toute assistance religieuse (et du point de vue moral il se passe parfois de bien tristes choses). Mais est-ce vraiment par suite du manque de prêtres ?... Dans les secteurs où se trouve un aumônier qui peut régulièrement assurer la visite des Kommandos et la célébration de la messe, tout va beaucoup mieux ».

CONCLUSIONS

1. Rapatriement des prêtres belges

A l'armée belge il y avait beaucoup de prêtres, aumôniers et brancardiers. Chaque bataillon et unités similaires (groupe à la cavalerie et à l'artillerie) avait un aumônier. De plus, les compagnies médicales comprenaient un nombre variable de prêtres. C'est ainsi que plusieurs centaines de prêtres belges ont été envoyés en Allemagne en mai et juin 1940.

Les Allemands n'étaient guère partisans de garder un si grand nombre de prêtres dans les camps de prisonniers de guerre. C'est pourquoi ils en rapatrièrent la quasi totalité en tant que personnel sanitaire, en même temps que les prisonniers de guerre d'origine flamande. Les prêtres belges commirent l'erreur d'accepter ce rapatriement sans organiser un service religieux composé de prêtres volontaires, restant en Allemagne avec les prisonniers de guerre non encore rapatriés, comme ce fut le cas chez les médecins mili-

taires belges. Les prisonniers de guerre belges jugèrent très mal, à posteriori, cette conduite des prêtres belges. Il faut pourtant remarquer, à propos de l'attitude des prêtres rapatriés, qu'au moment de leur rapatriement, l'Allemagne semblait victorieuse et que tous les Belges croyaient à leur libération prochaine.

Les rapports de la commission T'Serclaes signalent pourtant la présence de quelques prêtres belges dans les *Stalags* : au *Stalag II C*, l'abbé Michel de Thuin, resté volontairement en captivité ; au Kommando 11-138 du *Stalag II C*, un autre prêtre belge ; au *Stalag X C*, l'abbé Moreau ; au *Stalag XI A*, l'abbé Gratia ; au *Stalag XI B*, l'abbé Claude Bertin ; au *Stalag XX C*, l'abbé Piton. Dans tous les *Oflags*, il y a suffisamment de prêtres belges.

Voici le témoignage de l'aumônier David sur ce problème du rapatriement des prêtres belges (18) :

« En été 1940, nous nous sommes trouvés (à l'Oflag VII B) à une cinquantaine d'aumôniers de réserve et un aumônier d'active. Un beau jour nous est arrivé un nouvel aumônier, un jésuite, le père Aerts. Il venait d'un *Stalag* où il s'était fait passer pour soldat. Lorsque les Allemands s'aperçurent qu'il était, comme aumônier, assimilé aux officiers, ils l'expédièrent dans notre *Oflag*. Ils n'ont donc pas permis aux aumôniers belges de rester avec les hommes de troupe. En automne 1940, les membres du service de santé de l'armée belge ont été rapatriés... Je suis assez porté à croire que les brancardiers-prêtres ont été rapatriés d'office... ».

En effet, les aumôniers d'active et de réserve étant assimilés aux officiers, furent dirigés par les Allemands vers les *Oflags*, puis rapatriés, sauf ceux restés volontairement pour assurer le service religieux dans leur *Oflag*.

A partir de 1941, voyant la guerre se prolonger, les autorités ecclésiastiques belges regrettèrent ce retour massif des prêtres belges et demandèrent aux autorités allemandes de pouvoir envoyer des prêtres belges en Allemagne (une liste de 75 aumôniers volontaires est établie), mais essayèrent un refus. La preuve en est dans la lettre (19) du 9 février 1942 du cardinal Van Roey, archevêque de Malines, au cardinal Maglione, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XII, en réponse à une demande de désignation d'aumôniers belges pour les légions belges combattant au front de l'Est. Voici ce texte :

« ...

3° Il y a encore en Allemagne dans les *Stalags* et les *Kommandos* de prisonniers de guerre, environ 70.000 soldats belges avec, tout au plus, une dizaine de prêtres belges. Or, les autorités allemandes nous refusent de leur envoyer quelques prêtres comme aumôniers. Comment serait-il possible alors d'en envoyer au front de l'Est ? ».

(18) Lettre du chanoine David en date du 17 octobre 1971.

(19) Lettre publiée dans l'ouvrage *Le cardinal Van Roey et l'occupation allemande en Belgique*, actes et documents, publié par le chanoine Leclef, Goemaere éditeur, 1945, pp. 146 et 147.

2. Pourquoi pas à l'église voisine ?

Une solution aisée pour les prisonniers des Kommandos, souvent isolés bien loin de leur camp central, était de les autoriser à fréquenter les offices religieux de la paroisse où ils travaillaient. Certains Kommandos ont pu le faire durant toute la guerre, notamment au *Stalag I A* à Königsberg et Insterburg et au *Stalag VI C* à Schapen. Ailleurs, la chose est tout d'abord autorisée, puis interdite. Il ne fallait pas que prisonniers de guerre et population civile puissent communier dans la même foi. *Feind bleibt Feind* tel était le slogan de Goebbels.

L'interdiction pour les prisonniers de guerre d'assister à des cérémonies religieuses avec la population civile allemande est antérieure au 16 juillet 1940. On lit en effet à cette date, dans le journal officiel allemand, dans des directives concernant la conduite à tenir vis-à-vis des prisonniers de guerre, la phrase suivante : « L'interdiction pour les prisonniers de guerre d'assister avec les Allemands à des cérémonies religieuses subsiste évidemment ».

3. Organisation du service religieux

Heureusement il y avait dans les camps de prisonniers de guerre et dans les Kommandos, de nombreux prêtres français et ceux-ci prirent en charge les prisonniers de guerre belges. A l'armée française en effet, les prêtres ne sont pas tous aumôniers ou brancardiers, mais ils sont traités comme les autres professions. Il y a donc des prêtres soldats, sous-officiers et officiers. Ayant porté les armes contre les Allemands, ces derniers les considèrent comme des prisonniers de guerre ordinaires sans qu'il fusse question pour eux d'un rapatriement prioritaire. Ce fut heureux pour les prisonniers de guerre belges.

Voici ce qu'écrivit à ce sujet Georges Scapini, ambassadeur de Vichy auprès des prisonniers de guerre français (20) :

« Le prêtre captif fut un grand consolateur qui pansa les plaies douloureuses de l'âme... »

Les Allemands du régime national-socialiste étaient hermétiques sur le chapitre de la religion. J'ai dû manœuvrer avec la plus grande prudence pour les amener à autoriser la célébration du culte, mais surtout pour obtenir de l'O.K.W. et du parti que des prêtres, même officiers, puissent circuler ou être affectés à des Kommandos de prisonniers. Mais, si je réussis à obtenir une reconnaissance officielle pour le culte catholique, une tolérance pour le culte protestant, je me heurtai à un refus formel pour le culte israélite.

Il faut noter toutefois que, dans ce domaine religieux, les Français furent les seuls à obtenir quelques satisfactions ; toutes furent refusées aux prisonniers d'autres nationalités.

(20) Georges SCAPINI, *Mission sans gloire*, Paris, Morgan, 1960, pp. 121 et 122.

L'aumônerie belge dut recourir à nous pour aider ses prêtres prisonniers de guerre et assurer le culte aux Belges. L'aumônerie polonaise également. Quant à l'aumônerie italienne, malgré les interventions du Vatican, elle n'eut aucune facilité et dut également recourir à nos services...

Sur 2.884 prêtres français prisonniers, un millier à peu près fut autorisé à circuler librement pour diffuser le culte, apportant ainsi aux prisonniers le secours religieux...

Le maréchal avait chargé l'abbé Rodhain de l'aumônerie générale de l'armée. Ce prêtre admirable prit en mains tout l'ordonnancement de la vie religieuse dans les camps de prisonniers (et les 80.000 Kommandos)... Il put visiter plus de 800 prêtres prisonniers ».

En Belgique, en collaboration étroite avec l'Office des Travaux de l'Armée Démobilisée, l'abbé Verbruggen, chef du service de l'aumônerie catholique, assurait la liaison avec les aumôniers, tant Français que Belges, qui s'occupaient des prisonniers de guerre belges et ils s'efforçait de leur faire parvenir tout ce qu'ils demandaient pour assurer le service du culte.

L'abbé Lejoly, prêtre et ancien prisonnier de guerre, déclara dans un sermon prononcé le 8 mai 1971 (21) :

« Si Hitler avait gagné la guerre, le catholicisme aurait été extirpé de la vie publique par tous les moyens, y compris ceux qui ont conduit plus de six millions de Juifs dans les fours crématoires... J'ai vécu personnellement, dans le village où je me trouvais dans le Westerwald, l'expulsion sans ménagement de Sœurs de leur couvent parce qu'il était transformé en une école pour la jeunesse hitlérienne...

Si un prisonnier de guerre venait à mourir en Kommando, il était interdit que sa dépouille mortelle passe à l'église du village ».

Dans leur rapport de mars 1944, le lieutenant-médecin Van Doornick et le sous-lieutenant de Callatay qui, membres de la délégation du service de liaison avec les prisonniers de guerre belges, ont effectué de nombreuses visites dans les Oflags, Stalags et Kommandos et qui sont donc particulièrement autorisés pour émettre un jugement d'ensemble, s'expriment comme suit :

« L'exercice de la religion fut, la plupart du temps, contrecarré par l'autorité allemande. Ce manquement fut acté à diverses reprises dans les rapports de visite ».

Au terme de cette modeste enquête, ce sera aussi notre conclusion.

(21) Journal *Le prisonnier de guerre*, n° 6 de juin 1971, article « La signification de la solidarité des prisonniers de guerre évoquée dans une église par un laïc ».